



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 octobre 2019**

DÉLIBÉRATION N° 2019-23

Nombre de membres en exercice : 13 Présents : 09 Pouvoirs : 03 Pour : 12 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt deux octobre deux mil dix neuf à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du dix sept octobre deux mil dix neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Jacques COJON, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

Absents : MM. Françoise DÉTOURNÉ (pouvoir à Florence DÉTOURNÉ), Christophe DUEZ (pouvoir à Cyrille GOUILLARD), Angélique FAVRE et Bruno LEFEBVRE (pouvoir à André BOUCHIND'HOMME)

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Remplacement du sol de la salle des sports : délibération modificative de budget

Monsieur le Maire propose de modifier le budget prévisionnel 2019 ainsi qu'il suit :

Compte	Opération	Augmentation de crédits	Compte	Opération	Diminution de crédits
2313	350	40 000,00 €	21784	347	10 000,00 €
			2315	358	30 000,00 €
TOTAL		40 000,00 €			40 000,00 €

Sur proposition de son Président, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- accepte la modification du budget prévisionnel 2019 ci-dessus détaillée

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents,

Pour copie conforme,
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES